

Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> avril 2021



Monsieur Guy Parmelin  
Conseiller fédéral  
Chef du Département  
de l'économie, de la formation et de  
la recherche  
Palais fédéral  
3003 Berne

## **Demande d'une prolongation de la durée des indemnités de chômage pour la seconde vague**

Monsieur le Conseiller fédéral,

Il y a un an, nous vous interpellions, afin de vous demander de prendre des mesures concrètes concernant les bénéficiaires de l'assurance chômage.

Nous avons donc accueilli positivement les mesures annoncées par le Conseil fédéral le 20 mars 2020 à l'attention des chômeuses et chômeurs, ainsi que celles du début de l'année 2021.

Malheureusement, le versement de 9 mois d'indemnités supplémentaires sera insuffisant. Les offres d'emploi sont au plus bas et quasi inexistantes pour les personnes les moins qualifiées. La crise économique qui s'annonce, quel que soit le scénario de sortie des mesures de restrictions, nous inquiète beaucoup.

**Nous demandons un prolongement des indemnités jusqu'à la fin des mesures de rigueur qui empêchent l'économie de fonctionner librement, mais au minimum 6 mois d'indemnités de chômage supplémentaires pour éviter une arrivée massive de personnes en fin de droit.**

Chaque jour, nous accueillons des chômeurs et chômeuses en difficultés. Nous assistons à leur détresse face au manque de perspectives sur le marché de l'emploi. Ils doivent être davantage soutenus par les autorités. Il nous semble urgent qu'une aide supplémentaire soit mise en place. Nous craignons que sans une aide supplémentaire d'envergure, beaucoup basculent dans des situations de précarité qui auront des conséquences désastreuses au niveau de la cohésion sociale.

Des moyens importants sont débloqués pour soutenir l'économie, nous nous en réjouissons. Les mesures de soutien aux personnes en RHT permettent de maintenir le tissu social et nous en apprécions tous les jours l'importance, mais il ne faut pas oublier les travailleuses et travailleurs en recherche d'emploi qui voient arriver avec inquiétude la fin de leur droit aux indemnités, tout en continuant à assumer activement leurs devoirs envers l'assurance chômage. Elles et ils sont aussi victimes des nécessaires décisions des autorités pour tenter d'enrayer la pandémie et sont

donc en droit, à nos yeux, de bénéficier de soutien aussi longtemps que le Covid-19 produira ses effets sur la société.

En espérant que vous prendrez en compte notre demande et en vous remerciant des mesures que vous prenez chaque jour pour le bien de nous tous, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Conseiller fédéral, nos salutations respectueuses.

Au nom de la Coordination des ADC du canton de Neuchâtel :  
Corinne DuPasquier et Christian Beuret  
Présidente de l'ADCN et Président de l'ADC+ de La Chaux-de-Fonds  
Aïcha Brugger, Sarah Meyer et Sylvain Aubert  
Permanent ADCN et Permanent ADC+ de La Chaux-de-Fonds

Copie à :  
Jean-Nathanaël Karakash, Conseiller d'État, Dépt de l'économie et de l'action sociale, Neuchâtel  
Daniela Riva, Cheffe du service juridique de l'assurance-chômage, SECO, Berne